



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

LUNDI 20 DÉCEMBRE 2021

Le processus budgétaire est un exercice en continu demandant une étroite collaboration entre les élus et l'appareil municipal.

Il tient compte :

- des orientations du conseil municipal
- des contraintes et des facteurs d'influence
- de répondre aux besoins des citoyens
- de maintenir et d'améliorer la qualité des services offerts

Il se doit de refléter...

Notre **MISSION**

Offrir des services diversifiés et de qualité dans un milieu de vie sécuritaire et propice au développement économique et social.

Notre **VISION**

Montmagny, une ville dynamique et accessible, près des citoyens, où nature et vie urbaine se côtoient.

Nos **VALEURS**

Engagement • Créativité • Collaboration

... et de répondre aux diverses aspirations et axes d'intervention figurant à notre *Réflexion stratégique 2020-2025*.

1. Anticiper les besoins et créer l'offre pour stimuler la demande.
2. Renforcer la synergie entre les différents acteurs du milieu.
3. Optimiser le potentiel des plans d'eau.
4. Développer et aménager le territoire de façon globale et concertée.
5. Être soucieux de l'incidence de nos actions et de nos décisions sur l'environnement.
6. Promouvoir la santé durable auprès des citoyens.

LES FACTEURS AYANT INFLUENCÉ LE COMITÉ DU BUDGET :

- Les aspirations figurant à la *Réflexion stratégique 2020-2025*.
- Les orientations, les idées et les couleurs des nouveaux élus.
- L'inflation, qui était à 4,7 % au Canada en octobre 2021.
- Le nouveau rôle triennal d'évaluation.
- Une certaine incertitude toujours occasionnée par la pandémie.

LES ORIENTATIONS DONT LE COMITÉ DU BUDGET A DÛ TENIR COMPTE :

- Maintenir la qualité des services offerts tout en limitant la hausse des coûts.
- Limiter l'impact des hausses de valeurs foncières à la suite du dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation.
- Revoir l'ensemble des services municipaux tarifés en respect du principe utilisateur/payeur.
- Limiter la hausse du compte de taxe moyen sous le niveau de l'inflation.

LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

2022 • 2023 • 2024

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

6 405 000 \$

Total des projets pour l'année 2022

3 450 000 \$

**Portion de ces projets qui sera financée
par des subventions**

Grâce à sa surveillance accrue des programmes de subventions disponibles, la Ville de Montmagny n'aura à déboursier que **46 %** des investissements prévus.



PRINCIPAUX PROJETS 2022

ANTICIPER LES BESOINS ET CRÉER L'OFFRE POUR STIMULER LA DEMANDE

RÉFECTION DU BOULEVARD TACHÉ EST

Réaménagement du boulevard Taché vers l'est, entre le pont Rivard et la rue du Régiment.

Grâce au *programme d'aide à la voirie locale*, la réfection complète de cette artère principale, des fondations jusqu'au revêtement, génèrera pour la Ville un coût net estimé à 855 000 \$.

Coût • 2 320 000 \$

Subvention • 1 465 000 \$



PRINCIPAUX PROJETS 2022

ÊTRE SOUCIEUX DE L'INCIDENCE DE NOS ACTIONS ET DE NOS DÉCISIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Pour économiser de l'énergie, plusieurs bâtiments municipaux seront mis aux normes, dont l'aréna, l'hôtel de ville et le garage municipal.

Grâce au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023*, l'éclairage, les systèmes de ventilation et plusieurs thermostats intelligents seront changés.

Coût • 1 054 000 \$

Subvention • 769 000 \$



PRINCIPAUX PROJETS 2022

AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FAÇON GLOBALE ET CONCERTÉE

AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA CASERNE

Afin d'offrir de nouveaux services de sauvetage nautique et hors route, la caserne incendie sera agrandie. On en profitera pour reconfigurer les espaces afin d'aménager un centre de formation et un centre de coordination des mesures d'urgence.

En 2022, ce sont les étapes préparatoires et de financement des travaux qui sont à l'agenda afin de rendre ce projet admissible au programme *Réfection et construction des infrastructures municipales* permettant un financement pouvant atteindre 65 %.

Coût • 2 880 000 \$

Subvention • 65 %



PRINCIPAUX PROJETS 2022

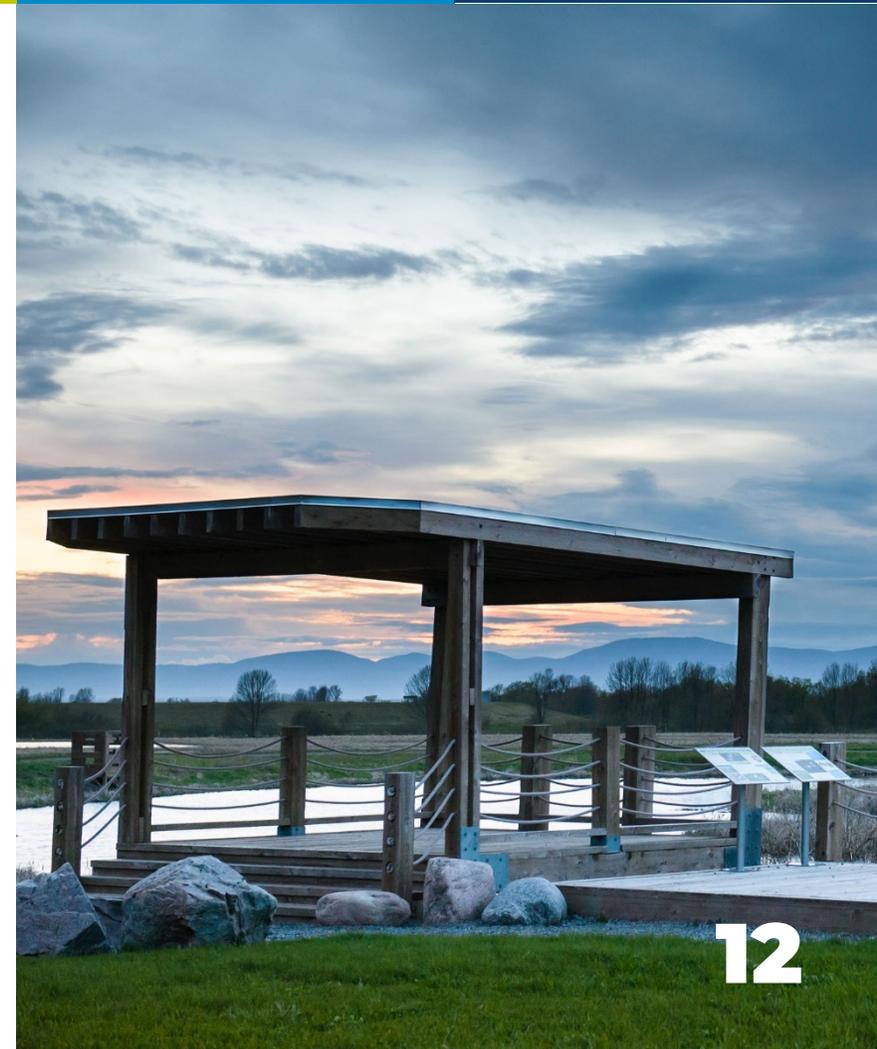
PROMOUVOIR LA SANTÉ DURABLE AUPRÈS DE NOS CITOYENS

SENTIER DU MARAIS ET TERRAIN DE BASEBALL

Pour favoriser les déplacements actifs et la santé durable, la première phase d'aménagement du sentier du Marais, situé dans le secteur de la Pointe-à-la-Caille, sera effectuée en collaboration avec la SACOMM. Le coût est estimé à 118 000 \$.

Des améliorations estimées à 30 000 \$ seront aussi apportées aux équipements du terrain de baseball Marcel-Desjardins.

Coût • 148 000 \$



PRINCIPAUX PROJETS 2022

OPTIMISER LE POTENTIEL DES PLANS D'EAU

RAMPE DE MISE À L'EAU ET CIRCUIT DES TROIS PONTS

Une étude estimée à 5 000 \$ sera réalisée en vue d'aménager une rampe de mise à l'eau au parc Saint-Nicolas donnant accès à la rivière du Sud aux petites embarcations (kayak, planche à pagaie, etc.).

Le Circuit des trois ponts sera également finalisé en le prolongeant sur la rue St-Louis. Ces travaux sont estimés à 385 000 \$ et seront financés en partie par le Fonds des Petites Collectivités (FPC).

Coût • 390 000 \$

Subvention • 255 000 \$



PRINCIPAUX PROJETS 2022

PROMOUVOIR LA SANTÉ DURABLE AUPRÈS DE NOS CITOYENS

AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU

Pour offrir une eau de qualité, les travaux d'amélioration des équipements de production à l'usine de traitement de l'eau potable se poursuivront. Grâce à un financement réalisé en 2021, le barrage au lac Morigeau, source d'approvisionnement en eau de la ville, sera également reconstruit.

Les investissements à l'usine d'eau potable seront payés à 100 % par le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023*.

Coût • 208 800 \$

Subvention • 208 800 \$



PRINCIPAUX PROJETS 2022

ÊTRE SOUCIEUX DE L'INCIDENCE DE NOS ACTIONS ET DE NOS DÉCISIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

INSTALLATION DE NOUVELLES CAMÉRAS DE CIRCULATION

Toujours dans le but d'améliorer la fluidité de la circulation automobile tout en limitant l'émission de gaz à effet de serre, deux nouvelles caméras de circulation intelligentes seront installées à des feux de circulation du boulevard Taché, soit aux intersections de la 3^e Avenue et de l'avenue Ste-Brigitte. Ces ajouts porteront le nombre de caméras à sept.

Un module de contrôle à distance sera aussi acheté pour en maximiser l'utilisation.

Coût • 100 000 \$



PRINCIPAUX PROJETS 2022

RENFORCER LA SYNERGIE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU MILIEU

OUVERTURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DES GLISSADES D'EAU

Après plusieurs mois de travaux, le centre communautaire ouvrira ses portes d'ici l'été prochain. Ce sera un lieu de rassemblement idéal pour l'ensemble de la population.

Parallèlement à cela, les glissades d'eau seront également opérationnelles à l'été 2022. Cette nouvelle infrastructure attirera assurément son lot de visiteurs, ce qui générera de belles retombées économiques dans le milieu.



NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL

2022 • 2023 • 2024

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL

DÉPOSÉ LE 28 OCTOBRE | EN VIGUEUR EN 2022-2023-2024

- Hausse moyenne des valeurs foncières globales de 7,28 % (7,86 % pour les valeurs imposables).
- La valeur d'une résidence unifamiliale passe de 179 420 \$ à 191 750 \$, soit une augmentation de 7,48 %.
- Un rôle foncier qui augmente est plutôt une bonne nouvelle pour une ville. C'est gage de vitalité et d'enrichissement collectif.
- Les catégories d'immeubles sont : Industriels – Non résidentiels – Agricoles – Multilogement – Résiduels
- Pour atténuer l'impact des variations de valeurs entre les catégories, les taux de taxation 2022 ont été ajustés.

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL

DÉPOSÉ LE 28 OCTOBRE | EN VIGUEUR EN 2022-2023-2024

Méthode de calcul des nouveaux taux résiduels

Taux de la taxe de 2021	1,0651 / 100 \$
Valeurs foncières (résiduelles) au 28 octobre 2021	723 662 522 \$
Recettes de taxes au 28 octobre 2021	7 707 730 \$

Établissement du taux de la taxe foncière de base en fonction des recettes au 28 octobre 2021

Recettes de taxes au 28 octobre 2021	7 707 730 \$
Valeurs foncières (résiduelles) au 1 ^{er} janvier 2022	772 298 328 \$
Nouveau taux de taxe de base	0,9980 / 100 \$

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL

OBJECTIF FIXÉ PAR LE COMITÉ DU BUDGET

Permettre une hausse du compte de taxes résidentiel (unifamilial) moyen de 2,5 %.

- *IPC de novembre 2020 à octobre 2021 = 4,7 %*

Après l'ajustement des tarifs autofinancés (aqueduc, égouts, gestion des matières résiduelles, protection incendie), déterminer le % de hausse de la taxe foncière de base permis afin de limiter la hausse du compte de taxes à 2,5 %.

TAUX DE BASE AJUSTÉ 0,9980 / 100 \$ + 2,5 % = 1,0230 / 100 \$

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL

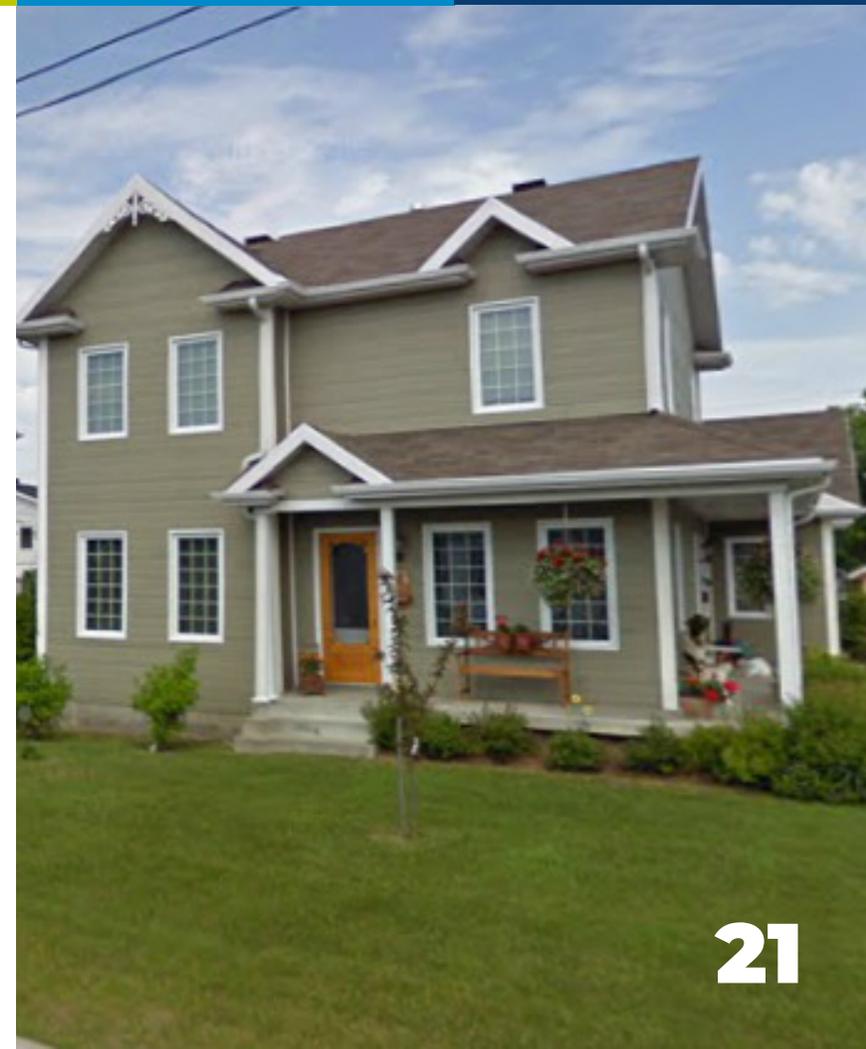
EN RÉSUMÉ, POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

7,28 %

Pourcentage d'augmentation des valeurs foncières globales

191 750 \$

Valeur actuelle de la résidence évaluée auparavant à 179 420 \$



COMPTE DE TAXES

2022

TAUX DE TAXATION

	2021	2022
Taxe foncière résidentielle	1,0651	1,0230
Taxe foncière 6 logements et plus	1,2631	1,1102
Taxe foncière commerciale	2,1241	2,0549
Taxe foncière industrielle	2,6751	2,5639
<i>Tarifs pour le secteur résidentiel seulement</i>		
Tarif d'égout	0,1440	0,1340
Tarif résidentiel pour l'eau	286	297
Tarif résidentiel pour les ordures	202	212
Tarif pour la protection incendie	50	50

TAUX DE TAXATION

	Compte 2021	Compte 2022	Écart %
<i>Valeur foncière moyenne</i>	179 420 \$	191 750 \$	7,56 %
Taxe foncière résidentielle	1 911,00 \$	1 961,60 \$	2,62 %
Tarif pour l'eau	286,00 \$	297,00 \$	3,85 %
Tarif pour l'égout	258,36 \$	254,45 \$	-1,53 %
Tarif pour l'incendie	50,00 \$	50,00 \$	0,00 %
Tarif pour les ordures	202,00 \$	212,00 \$	4,96 %
Total du compte	2 707,37 \$	2 775,05 \$	2,50 %

TAUX DE TAXATION

EN RÉSUMÉ, POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

2,5 %

Pourcentage d'augmentation du compte de taxes moyen, bien en deçà de l'inflation

70 \$ / année

1,35 \$ / semaine

Montant de plus à payer en 2022 pour une résidence évaluée à 191 750 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2022

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

23 771 080 \$

Recettes 2022 | (22 805 710 \$ en 2021)

21 388 180 \$

Charges (dépenses) 2022 | (20 512 220 \$ en 2021)

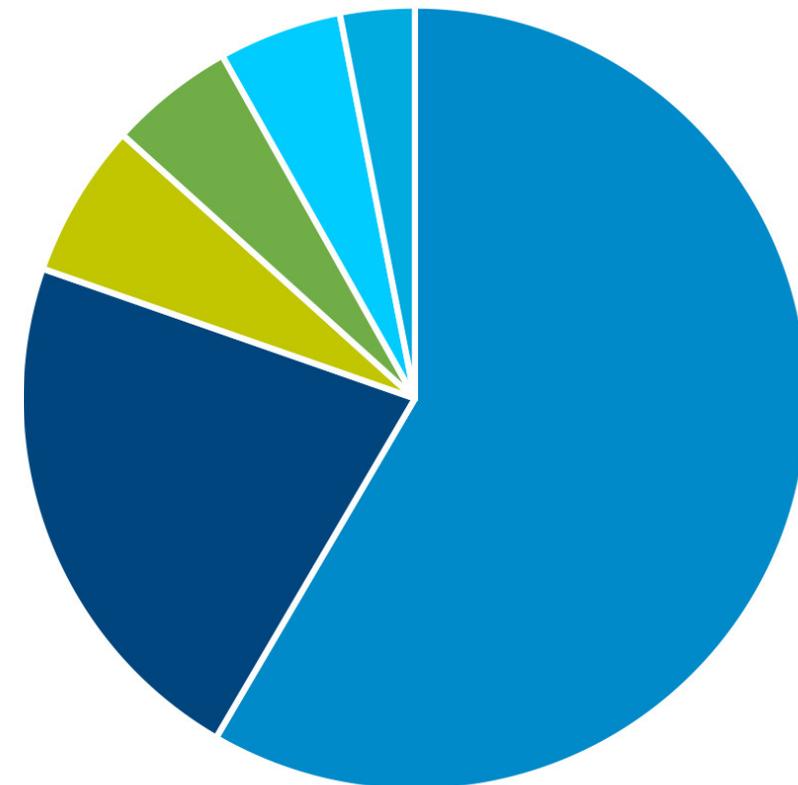
2 382 900 \$

Affectations 2022 | (2 296 490 \$ en 2021)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

RÉPARTITION DES REVENUS

■ Taxes foncières	13 884 650 \$	58,4 %
■ Tarifs pour les services municipaux	5 217 550 \$	21,9 %
■ Tenant lieu de taxes	1 509 870 \$	6,4 %
■ Services rendus	1 228 430 \$	5,2 %
■ Recettes de sources locales	1 202 880 \$	5,1 %
■ Transferts	727 700 \$	3,1 %
TOTAL	23 771 080 \$	



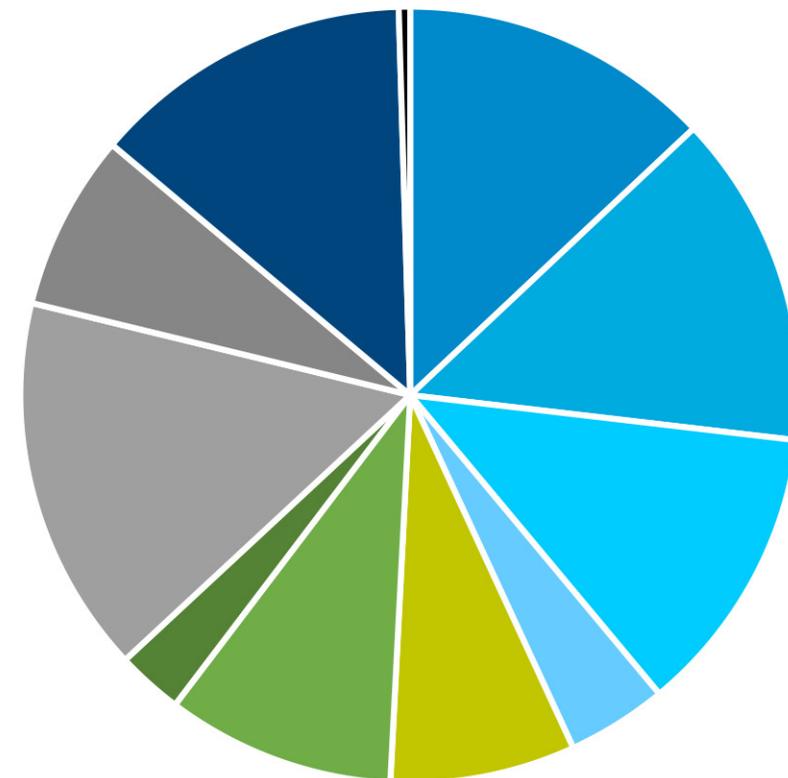
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

RÉPARTITION DES DÉPENSES

■ Interaction citoyenne et administration générale	3 079 610 \$	13,0 %
■ Sécurité publique	3 304 940 \$	13,9 %
■ Déneigement et entretien du réseau routier	2 878 980 \$	12,1 %
■ Gestion des immeubles et des équipements motorisés	990 140 \$	4,2 %
■ Gestion des matières résiduelles	1 825 750 \$	7,7 %
■ Aqueduc, égouts et traitement des eaux	2 256 020 \$	9,5 %
■ Environnement et urbanisme	653 140 \$	2,7 %
■ Loisirs et culture	3 745 960 \$	15,8 %
■ Contributions à des organismes	1 743 760 \$	7,3 %
■ Service de la dette	3 180 380 \$	13,4 %
■ Autres dépenses	112 400 \$	0,5 %

TOTAL

23 771 080 \$



FACILITÉS DE PAIEMENTS

**Pour donner un coup de main aux citoyens,
les facilités de paiements sont maintenues
pour l'année 2022**

- Paiement du compte de taxes en quatre versements
- Escompte de 1,5 % du compte de taxes
s'il est payé en totalité avant la date de la première échéance

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

ÉVOLUTION DE LA DETTE	2021-12-31	Prévisions 2022
Dettes totale brute (émise)	26 832 891 \$	24 019 720 \$
Part du Gouvernement du Québec (confirmée)	5 225 110 \$	4 894 210 \$
Dettes nette	21 607 784 \$	19 125 510 \$
% du budget annuel	94,7 %	80,0 %
Service de la dette	3 144 910 \$	3 180 380 \$
% du budget annuel	13,79 %	13,38 %

Selon la dernière édition du profil financier des villes au Québec, le % du service de la dette pour la classe de population de référence est de 14,71 %. Pour l'ensemble du Québec, il se situe à 19,59 %.

AUTRES PROJETS

2022



AUTRES PROJETS 2022

ANTICIPER LES BESOINS ET CRÉER L'OFFRE POUR STIMULER LA DEMANDE

RÉVISION DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

Pour assurer le développement résidentiel et commercial du territoire, les divers programmes d'aide financière offerts par la Ville de Montmagny sont en cours de révision. Plus de détails suivront, mais des sommes ont déjà été réservées pour :

- Favoriser la rénovation de façades d'immeubles commerciaux au centre-ville.
- Continuer à soutenir l'investissement dans les deux parcs industriels, de même que dans le secteur commercial.
- Soutenir financièrement les acquéreurs de résidences de plus de 50 ans.

AUTRES PROJETS 2022

OPTIMISER LE POTENTIEL DES PLANS D'EAU
ANTICIPER LES BESOINS ET CRÉER L'OFFRE POUR STIMULER LA DEMANDE

ÉROSION DES BERGES ET DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENTIELS

Érosion des berges

L'année 2022 permettra de finaliser les plans et devis pour contrer le problème d'érosion des berges dans le secteur Pointe-aux-Oies et d'obtenir les autorisations nécessaires. La Ville continuera aussi ses démarches pour obtenir une aide financière.

Budget nécessaire estimé à 2,4 M\$

Développements résidentiels

La Ville est toujours prête à collaborer avec de nouveaux promoteurs et demeure à l'affût des opportunités à saisir.



OPPORTUNITÉS À SAISIR

La programmation des travaux d'infrastructures est souple et offre une certaine latitude face aux investissements imprévus en cours d'année.

Si un nouveau programme de subvention est offert ou qu'un nouvel investisseur frappe à la porte, la Ville de Montmagny sera prête à saisir les opportunités qui pourraient se présenter.



Joyeuses Fêtes!



**MONTMAGNY
EN ACTION**

**Que 2022 soit une année de collaborations
fructueuses, de projets mobilisateurs et surtout,
de retrouvailles et de sérénité.**

